DECLARATION DES PERFORMANCES

N° 0965- CPR- GGB/4952/0001

1/ Code d'identification unique du produit type : **Laitier granulé de haut fourneau moulu**

2/ Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Laitier granulé de haut fourneau moulu - Fos

3/ Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Préparation de béton, mortier, coulis, etc.

4/ Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5 :

VICAT – 4, RUE ARISTIDE BERGES – 38080 L'ISLE D'ABEAU (FRANCE)

Usine de Fos sur mer, 13270 FOS SUR MER (FRANCE)

5/ Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable.

6/ Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1 +

7/ Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction, couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié de certification du produit **PROCERTUS N°0965** a réalisé, selon le système 1 +,

- la détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage),
- l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine,
- la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine,
- les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché,

et a délivré le certificat de constance des performances du produit.

8/ Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Oxyde de magnésium	Satisfait à l'exigence	EN 15167-1 :2006
Sulfure	Satisfait à l'exigence	
Sulfate	Satisfait à l'exigence	
Perte au feu	Satisfait à l'exigence	
Teneur en chlorures	Satisfait à l'exigence	
Teneur en eau	Satisfait à l'exigence	
Finesse	Satisfait à l'exigence	
Temps de prise initial	Satisfait à l'exigence	
Indice d'activité	Satisfait à l'exigence	

9/ Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Madame Martine ROVERE, Directrice Qualité Ciment Groupe,

L'Isle d'Abeau, le 22 octobre 2025

CIMENT VICAT
DIRECTION QUALITE CIMENT
GROUPE

CSA 89609
38306 BOURGOIN CEDEX
TEL. +33 (0)4 74 27 59 00

www. vicat.fr

S.A. AU CAPITAL DE 179 600 000 €
57 505 539 RCS NANTERRE
SIREN 057 505 539